

Avignon : une table ronde sur le bien-être des salariés en entreprise



La Mutualité Française Sud propose une rencontre autour de la santé au travail le jeudi 23 novembre à Avignon. La table ronde sera sur le thème du bien-être des salariés en entreprise.

Heureux au travail, rêve ou réalité ? C'est l'interrogation autour de laquelle tournera la table ronde du jeudi 23 novembre à l'hôtel Mercure Gare TGV à Avignon. Les rencontres 'Santé au Travail' sont des événements gratuits et ouverts à tous qui visent à renforcer la culture de prévention au sein des entreprises, à sensibiliser les employeurs et travailleurs aux aspects essentiels de la santé au travail, mais aussi à fournir des conseils pratiques.

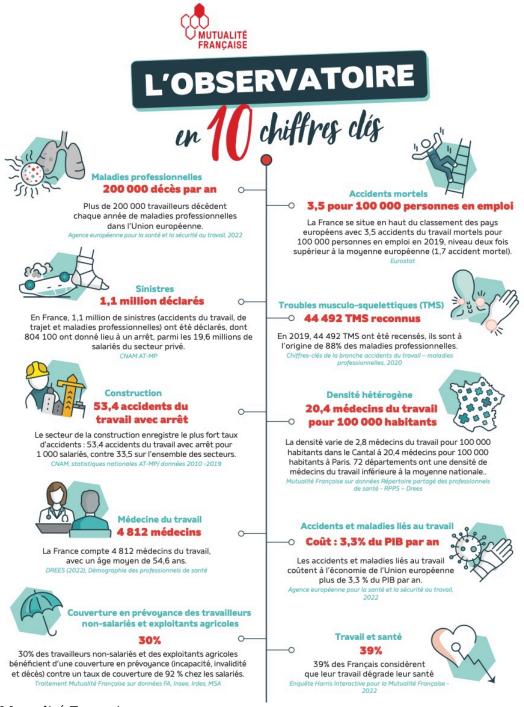
Conditions de travail et santé sont indéniablement liées. Animée par Laurent Garcia, rédacteur en chef de l'Echo du Mardi, la table ronde abordera cette corrélation. Plusieurs experts seront présents pour donner des clés dans le but d'améliorer le bien-être des salariés dans une entreprise, tels que l'ergothérapeute et



ergonome <u>Jérôme Hwang Guitton</u> et la psychologue du travail <u>Sylvie Trinquier</u>. La médecine du travail <u>AIST 84</u> sera également présente aux côtés de l'<u>association du Parc Courtine</u>, la <u>Chambre des entreprises de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Paca</u>, mais aussi la Mutualité Française Sud qui présentera l'<u>édition 2023 de son Observatoire</u>, qui dresse un état des lieux de la santé au travail en France.

Jeudi 23 novembre. De 18h à 19h30. <u>Inscription gratuite mais obligatoire en ligne</u>. Hôtel Mercure Gare TGV. 2 Rue Mère Térésa. Avignon.





©Mutualité Française





Delta Plus continue de se réinventer avec un nouveau site web plus moderne



L'entreprise aptésienne <u>Delta Plus</u>, spécialisée dans les équipements de protection individuelle (EPI), dévoile son nouveau site web. Plus moderne, ce dernier s'ajoute à d'autres changements qu'a opéré l'entreprise au cours de ces dernières années dans l'objectif de se réinventer.

En 2021, Delta Plus a commencé par changer son logo pour en adopter un plus simple et épuré, visant à affirmer son identité en France et à l'international. En janvier dernier, c'est une nouvelle signature, 'Enjoy Safety', que l'entreprise a révélé. Un slogan représentant tous les défis auxquels sont confrontés les professionnels porteurs d'équipement de sécurité.

Aujourd'hui, c'est le site web de la société aptésienne qui fait peau neuve avec un design plus moderne et de meilleures performances techniques. Ce changement présente plusieurs objectifs : faciliter le choix du bon équipement grâce à un guide de choix simple et complet, indiquer où trouver les produits Delta Plus, présenter chaque produit à la façon d'un site B2C, offrir un espace de commandes en ligne pour les



distributeurs de Delta Plus, proposer les ressources média via un centre de téléchargement, présenter les actualités du Groupe ou encore faciliter la candidature des potentiels futurs employés.

Delta Plus en chiffres

Delta Plus est née en 1977.

L'entreprise aptésienne aux 3 500 collaborateurs distribue ses quelque 7200 produits dans plus de 110 pays grâce à 18 sites de production.

Delta Plus enregistre un chiffre d'affaires de **312,3M€** sur les neuf premiers mois de 2023, ce qui représente une croissance de **+1,6%** par rapport à la même période en 2022.

Pour rappel, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires record en 2022, s'élevant à **420,2M€**.

V.A.

CPME 84 : visite d'une entreprise de l'Ecomin d'Avignon



Le mardi 7 novembre, la Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) propose une visite d'entreprise à l'<u>Ecomin</u> d'Avignon. L'occasion d'en apprendre plus sur l'outil historique de développement économique que représente de marché d'intérêt national



avignonnais, mais aussi de découvrir l'enseigne <u>Metro</u>, le grossiste alimentaire et matériel pour les professionnels, et son fonctionnement.

La visite est limitée à 50 personnes. Pour vous inscrire, il suffit de contacter la CPME 84 par mail à l'adresse contact@cpme84.org

Mardi 7 novembre. De 9h30 à 11h30. Ecomin d'Avignon. 135 avenue Pierre Sémard. Avignon.

V.A.

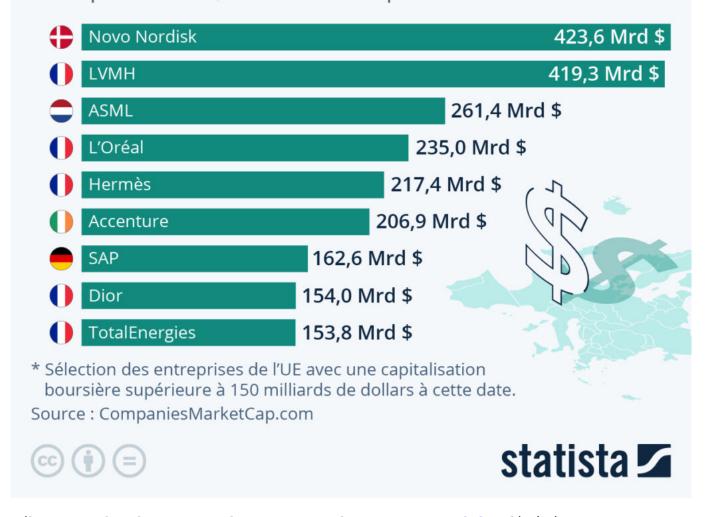
Les entreprises les mieux valorisées d'Europe

19 janvier 2025 |

Ecrit par le 19 janvier 2025

Les entreprises les mieux valorisées d'Europe

Sociétés européennes avec les capitalisations boursières les plus élevées, en date du 5 septembre 2023 *



Début septembre, l'entreprise pharmaceutique danoise Novo Nordisk a détrôné LVMH en tant que société cotée en bourse la mieux valorisée d'Europe, mettant fin au règne du groupe de luxe français qui durait depuis plus de deux ans. Alors que le cours de l'action LVMH pâtit ces derniers mois des inquiétudes liées aux perspectives économiques en Chine (la clientèle chinoise représentant près du tiers des achats mondiaux de luxe), Novo Nordisk surfe quant à lui sur une vague de demande pour ses

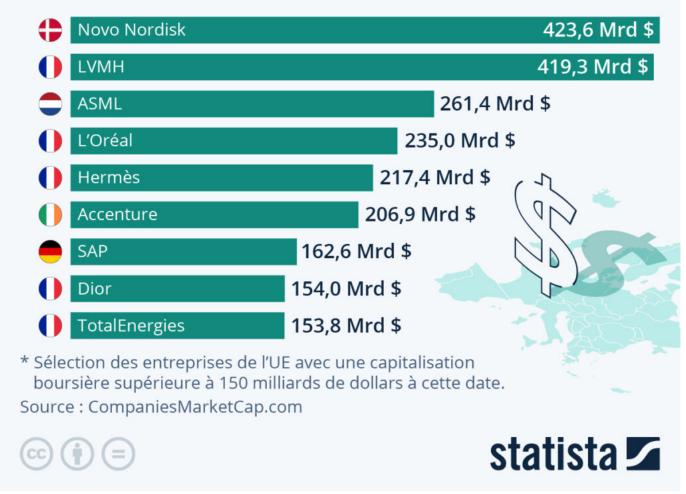


médicaments contre le <u>diabète</u> et le <u>surpoids</u>, Ozempic et Wegovy, qui a propulsé ses bénéfices et ses actions à des niveaux records.

Depuis que le laboratoire danois a annoncé, le 8 août, qu'une vaste étude avait démontré que le Wegovy présentait également des avantages cardiovasculaires (en plus de son efficacité pour la perte de poids), ses actions ont augmenté d'environ 20 %. Lundi 5 septembre, la capitalisation boursière de Novo Nordisk s'élevait ainsi à environ 424 milliards de dollars, contre 419 milliards de dollars pour LVMH. Le top 5 des entreprises les mieux valorisées d'Europe est complété par le fleuron européen des <u>puces électroniques</u>, le néerlandais ASML, avec un peu plus de 260 milliards de dollars de capitalisation boursière, suivi des <u>groupes français de cosmétiques</u> et de luxe, L'Oréal et Hermès, avec respectivement 235 et 217 milliards de dollars de valorisation début septembre.

Les entreprises les mieux valorisées d'Europe

Sociétés européennes avec les capitalisations boursières les plus élevées, en date du 5 septembre 2023 *



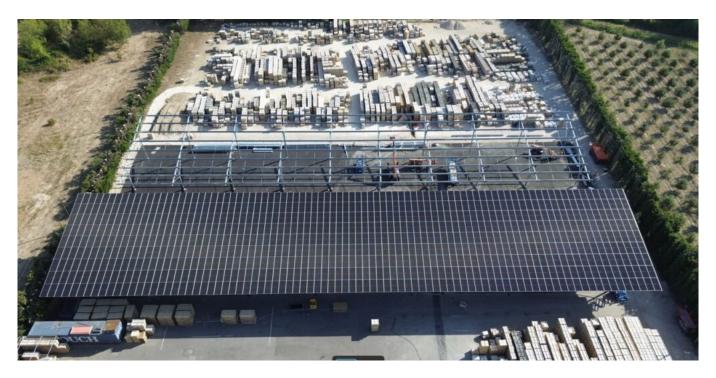
Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Tristan Gaudiaut, Statista.





Avignon: Melvan veut rendre les énergies renouvelables irrésistibles



L'entreprise française Melvan a été fondée en 2019 par trois hommes issus du secteur de l'énergie renouvelable : Laurent Albuisson, Sébastien Dubois, et Pierre-Yves Barbier. Tous trois ont un objectif commun : proposer une alternative aux énergies fossiles qui soit compétitive, fiable et locale.

Forts d'une expérience de plus de 25 ans dans le secteur des énergies renouvelables, les trois fondateurs de Melvan, Laurent Albuisson, Sébastien Dubois et Pierre-Yves Barbier, ont décidé il y a quelques années de récupérer leur liberté entrepreneuriale, partant du constat qu'il y avait eu énormément de concentrations dans ce secteur, de très gros groupes s'étaient formés, par fusions ou par acquisitions. « On a remarqué qu'il ne restait plus beaucoup de petits acteurs un peu agiles, entreprenants, et français par ailleurs, dans ce secteur d'activité », explique Pierre-Yves Barbier, basé à Avignon.

Ainsi, après avoir tous les trois occupé des fonctions assez importantes dans de grands groupes français et internationaux, et après avoir été acteurs de l'émergence du secteur au début des années 2000 et spectateur de son évolution depuis, ils ont créé l'entreprise Melvan en 2019.



Une entreprise de taille moyenne

Si Melvan est une entreprise relativement récente dans le paysage énergétique renouvelable français, les personnes qui la composent, elles, travaillent dans ce secteur d'activité depuis longtemps. Au départ, ils étaient seulement trois, aujourd'hui, l'entreprise française embauche une trentaine de salariés, et devrait atteindre 50 employés d'ici deux ans.

Les trois fondateurs avaient à cœur de créer quelque chose de français et de taille moyenne, mais ils n'ont pas volonté à faire de Melvan un mastodonte dans son domaine. « On ne veut pas retrouver ce qu'on a volontairement quitté, on veut rester une PME », affirme Pierre-Yves Barbier. Parfois, être plus petit à du bon puisque la taille de Melvan lui permet de travailler sur des secteurs d'activités auxquels les gros ne s'adressent pas forcément et donc de traiter de gros dossiers, comme des plus petits.

Une entreprise qui mise sur ses valeurs

Qui dit peu de salarié dit plus grande proximité. C'est d'ailleurs l'une des valeurs principales que Melvan met en avant parmi d'autres comme l'indépendance, la diversité, l'audace, mais aussi le plaisir. « On a effectué un gros travail sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), sur les sujets de valeur et d'intentionnalité », développe le cofondateur avignonnais.

Ainsi, Melvan se veut une entreprise moderne avec beaucoup de flexibilité. « Notre objectif est de fédérer des personnes qui ont envie d'une aventure professionnelle un peu différente, plus dynamique, plus originale », poursuit-il.

Un projet né il y a quatre ans

En 2019, les trois fondateurs de Melvan ont décidé de créer l'entreprise avec leurs fonds propres. Ils ont donc fait plusieurs levées de fonds participatives, auxquelles n'importe qui, qui souhaite que son épargne soit dirigée vers la transition énergétique et vers les entreprises qui développent des projets vertueux sur le territoire français, puisse participer.

« On a fait le choix de financer notre activité par de l'endettement. »

Pierre-Yves Barbier

En 18 mois, Laurent, Sébastien et Pierre-Yves ont levé plus de 9 millions d'euros, ce qui représente environ 5000 personnes qui ont participé. Tous les ans, les trois fondateurs versent un intérêt à ces personnes dans le but de les rembourser.

Locataire du terrain mais propriétaire des équipements



Le rôle de Melvan est d'identifier des sites, de faire les études nécessaires, d'avoir les autorisations, et de discuter d'une location des emplacements avec les propriétaires de ces sites. Par exemple, si quelqu'un a une ancienne vigne désaffectée, et qui a donc 4 hectares de foncier pollués qui ne servent à rien, Melvan peut lui proposer de la louer pendant 30 ou 40 ans. Il y a donc une relation bailleur/locataire qui s'installe, Melvan verse un loyer au propriétaire du terrain tous les ans.

Pour ce qui est des équipements installés sur ledit terrain qui produisent l'énergie, c'est Melvan qui en est propriétaire. « On gagne notre vie en vendant l'énergie qui est produite par nos centrales voltaïques, nos clients sont ceux qui consomment de l'énergie », explique Pierre-Yves. Melvan est donc un producteur d'énergie, mais ne fait pas d'installation pour les particuliers ou les industriels.

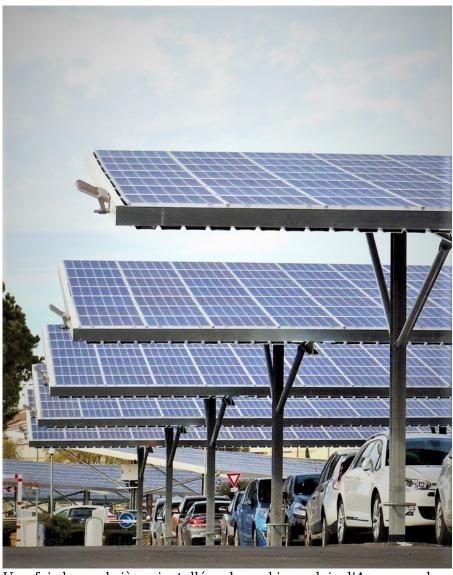
Les projets en Vaucluse

Ayant une agence à Avignon, c'est tout naturellement que Melvan s'est positionné sur des projets vauclusiens, avec le soutien de <u>Vaucluse Provence Attractivité</u>. À Avignon, l'entreprise est lauréate d'un appel d'offre lancé par le Grand Avignon, qui vise à identifier et à sélectionner un opérateur qui va s'occuper du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking relais d'Agroparc.

19 janvier 2025 |



Ecrit par le 19 janvier 2025



Une fois les ombrières installées, le parking relais d'Agroparc devrait ressembler à ça. © Héliowatt SAS

Toujours à Avignon, près de l'aéroport, des ombrières sont en cours d'installation sur des zones de stockage d'un grossiste qui fait des pierres naturelles, Natural Rock Distribution. C'est le premier projet qui sort officiellement de terre à Avignon, qui a représenté 2 millions d'euros d'investissement et dont le chantier devrait bientôt s'achever. Melvan a également déposé un dossier à Bollène qui est en cours d'instruction.

« Voir nos projets sortir enfin de terre après avoir passé toute la phase de réglementation, c'est gratifiant. On a boulé la boucle en réussissant à passer toutes les étapes de création



d'entreprise, développement d'entreprise, recrutement, prospection, structuration juridique, financement, etc. Le prochain enjeu est la gestion de la production. »

Pierre-Yves Barbier

Les développeurs territoriaux de Melvan essayent de déterminer les meilleurs endroits pour implanter les projets, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes environnementales, topographiques, paysagères, sociales ou sociétales, mais aussi les contraintes de raccordement, de gisement, d'accès et d'urbanisme.



Chantier sur les zones de stockage de Natural Rock Distribution à Avignon. © Melvan

L'énergie verte est de plus en plus attractive

C'est à partir des années 2016-2020, et surtout plus récemment avec l'envolée des prix de l'énergie, que



des personnes et organismes autres que l'État ont manifesté un intérêt certain pour l'énergie verte. Ainsi, le contexte réglementaire s'est adapté à cet engouement.

Aujourd'hui, l'énergie verte présente de nombreux points positifs : l'énergie est locale, donc ça génère de la fiscalité locale et de l'emploi local, l'énergie est décarbonée, l'énergie est compétitive et son prix est stable puisqu'il est indépendant du pétrole (il peut augmenter légèrement, entre 1% et 2% par an, en fonction de l'inflation). Ainsi, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus attractives et irrésistibles, telle est l'ambition de Melvan.

Une nouvelle obligation réglementaire pour les propriétaires de parking

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Aujourd'hui, la décarbonation est devenu un enjeu national, mais aussi mondial. C'est pourquoi la <u>Loi accélération EnR</u> a été créée. L'article 40 de cette loi impose l'obligation d'équiper en ombrières photovoltaïques les parkings extérieurs de plus de 1500 m², sur au moins la moitié de leur surface. Une amende entre 20 000 et 40 000 euros par an est encouru par les propriétaires en cas de méconnaissance de cette obligation.

Pour les parkings de plus de 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1er juillet 2026, et pour les parkings entre 1500 m² et 10 000 m², avant le 1er juillet 2028. « Au vu des délais requis, entre la réglementation et a construction, il vaut mieux entamer les démarches dès que possible », conseille Pierre-Yves Barbier. En effet, cela peut prendre entre 18 et 24 mois pour les projets les plus courts, et jusqu'à 48 ou 60 mois pour les plus longs.





Pierre-Yves Barbier, cofondateur de Melvan et directeur général de l'agence d'Avignon.



Les entreprises les plus anciennes toujours en activité



Les plus vieilles entreprises

Année de fondation de la plus ancienne entreprise encore en activité par pays

578 Kongō Gumi Entreprise de construction

803 St. Peter Stiftskulinarium

862 Staffelter Hof

Domaine viticole

Restaurant

864 Monnaie de Paris

Atelier monétaire

900 Sean's Bar Pub

1040 Pontificia Fonderia Marinelli Fonderie de cloches

1074 Affligem Brasserie (bière)

1135 Munke Mølle Moulin (farine)

1136 Aberdeen Harbour Port de mer

1218 Casa de Ganaderos Coopérative agricole

1230 Gasthof Sternen Auberge

1248 Mine de sel de Bochnia Exploitation minière

Sources: Business Financing, recherches Statista





Kongō Gumi, fondée en 578 après J.-C., serait la plus ancienne entreprise du monde toujours en activité. Basée à Osaka, cette entreprise familiale de construction fut créée pour bâtir le temple bouddhiste Shi Tennō-ji et opère désormais depuis près de 1450 ans.

Parmi les autres records nationaux de longévité recensés par le site Business Financing, le restaurant St.



Peter Stiftskulinarium, situé dans l'abbaye Saint-Pierre de Salzbourg en Autriche, détient le titre de l'entreprise la plus ancienne toujours active en Europe. Fondée en 803, l'auberge est suivie de près par le domaine viticole allemand Staffelter Hof, présent à Kröv sur les rives de la Moselle depuis 862, puis par la Monnaie de Paris, créée en 864 sous le règne de Charles II. L'entreprise chargée de fabriquer la monnaie nationale est devenue un « établissement public à caractère industriel et commercial » en 2007 et représente la plus ancienne institution française encore en activité à ce jour.

Plusieurs des entreprises qui enregistrent les périodes d'activités les plus longues sont liées au <u>secteur de l'alimentation</u> et de la boisson. On retrouve par exemple la <u>brasserie belge</u> Affligem, fondée en 1074, la coopérative agricole Casa de Ganaderos en Espagne (1218), la minoterie danoise Munke Mølle (1135) et le pub Sean's Bar en Irlande (900).

Tristan Gaudiaut, Statista.

Entreprise en difficulté : Entreprendre.service-public.fr référence les dispositifs et aides possibles



JE CRÉE

Préparer la création, choisir son statut juridique, immatriculer l'entreprise



JE REPRENDS

Préparer la reprise, évaluer l'entreprise, négocier le protocole d'accord



IE GÈR

Comptabilité, recruter, fiscalité, changement dans l'entreprise



IE DÉVELOPPE

Se faire connaître, répondre à des marchés publics, s'agrandir, investir



IF CLO

Fermer de manière temporaire ou définitive, liquidation judiciaire, dissolution



JE TRANSMETS

Préparer la transmission, choisir le mode de cession, sélectionner le repreneur

Votre entreprise connaît des difficultés ? Vous ignorez les dispositifs et les aides possibles ? Des mesures préventives existent. <u>Entreprendre.service-public.fr</u> fait le point pour aider votre entreprise.

Dispositifs de soutien aux entreprises en difficultés

Une entreprise qui rencontre des difficultés financières peut bénéficier de plusieurs dispositifs. Elle peut obtenir des délais de paiement pour ses dettes sociales et fiscales en saisissant l'administration concernée ou la Commission des chefs des services financiers (CCSF). Le Codefi : Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises et le Ciri : Comité interministériel de restructuration industrielle peuvent l'aider à trouver des solutions pour sa restructuration. Enfin, la Médiation du crédit assiste l'entreprise qui a eu un refus de crédit bancaire. En savoir plus

Alertes pour la prévention des difficultés des entreprises

Différentes procédures d'alerte peuvent être mises en œuvre pour détecter au plus tôt les difficultés d'une entreprise et essayer d'y remédier avant que la situation ne s'aggrave. <u>Lire la suite</u>

Procédure de conciliation

La procédure de conciliation est une procédure amiable de prévention des difficultés des entreprises. Elle permet à l'entreprise de poursuivre son activité sans que le chef d'entreprise ne soit dessaisi de ses





pouvoirs. Elle a pour objectif d'aboutir à la conclusion d'un accord amiable entre l'entreprise et ses principaux créanciers : Personne à qui l'on doit de l'argent ou la fourniture d'une prestation. Se renseigner

Mandat ad hoc

Le mandat ad hoc est une procédure préventive de règlement des difficultés destinée aux entreprises qui ne sont pas en cessation des paiements : Situation où la trésorerie dont l'entreprise dispose n'est plus suffisante pour régler ses dettes. Dans ce cas, l'entreprise doit effectuer une déclaration de cessation des paiements, appelée dépôt de bilan, auprès du tribunal de commerce ou du tribunal judiciaire... Elle permet à l'entreprise de réaménager ses dettes dans le secret, sans en informer les salariés et les tiers : Personne qui ne fait pas partie de la société. Le recours au mandat ad hoc est payant. Pour en savoir plus

Prêt garanti par l'État (PGE) Résilience : la possibilité de réaménager le prêt également prolongée

Le nouveau prêt garanti par l'État (PGE) Résilience mis en place pour soutenir les entreprises affectées économiquement par la guerre en Ukraine, qui devait initialement prendre fin le 31 décembre 2022, est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023. Il en est de même pour la possibilité donnée aux TPE et PME d'aménager la période de remboursement de ce prêt. En savoir plus

Perte de la moitié des capitaux propres

La perte de la moitié du capital social traduit une situation financière alarmante pour la société (SARL/EURL, SA, SAS/SASU). La survenance de cette situation conduit soit à la dissolution de la société, soit à l'obligation pour les associés de reconstituer les capitaux propres. <u>Lire la suite</u>

Procédure de sauvegarde

La procédure de sauvegarde s'adresse à une entreprise qui n'est pas en cessation des paiements : Situation où la trésorerie dont l'entreprise dispose n'est plus suffisante pour régler ses dettes. Dans ce cas, l'entreprise doit effectuer une déclaration de cessation des paiements, appelée dépôt de bilan, auprès du tribunal de commerce ou du tribunal judiciaire. et qui justifie de difficultés financières qu'elle n'est pas en mesure de surmonter. La sauvegarde facilite la réorganisation de l'entreprise pour permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et le règlement des dettes. En savoir plus

Redressement judiciaire simplifié : procédure de traitement de sortie de crise

La procédure de traitement de sortie de crise est une procédure de redressement judiciaire simplifiée. Elle est ouverte aux petites entreprises en cessation des paiements : situation où la trésorerie dont l'entreprise dispose n'est plus suffisante pour régler ses dettes. Dans ce cas, l'entreprise doit effectuer une déclaration de cessation des paiements, appelée dépôt de bilan, auprès du tribunal de commerce ou



du tribunal judiciaire qui fonctionnaient dans des conditions satisfaisantes avant la crise sanitaire. <u>Lire la suite</u>

Déclaration de créances

Lorsqu'une entreprise est en difficulté et doit de l'argent à un créancier : Personne à qui l'on doit de l'argent ou la fourniture d'une prestation, celui-ci doit effectuer une déclaration de créances pour obtenir le paiement des sommes d'argent dues. Cette déclaration se fait auprès du mandataire judiciaire ou du liquidateur judiciaire. En savoir plus

Des aides complémentaires pour la facture d'énergie 2023 des TPE/PME

Face à la forte hausse des prix de l'énergie, de très nombreuses aides publiques ont été mises en place. En complément de ces dispositifs, de nouveaux moyens sont mis en oeuvre afin d'aider les entreprises à régler leur facture d'énergie de l'année 2023. <u>En savoir plus</u>

Prolongation du plan d'accompagnement des entreprises à la sortie de crise

Le Ministère de l'Économie a annoncé que le plan d'accompagnement des entreprises à la sortie de crise devant se terminer le 31 décembre 2022 est finalement prolongé en raison des hausses des coûts de matières premières dues à la guerre en Ukraine. <u>En savoir plus</u>

Dispositifs de soutien aux entreprises en difficulté

Une entreprise qui rencontre des difficultés financières peut bénéficier de plusieurs dispositifs. Elle peut obtenir des délais de paiement pour ses dettes sociales et fiscales, être accompagner pour trouver des solutions pour sa restructuration... Service-public vous explique les différents dispositifs

Le prêt à taux bonifié Résilience modifié et prolongé jusqu'au 31 décembre 2023

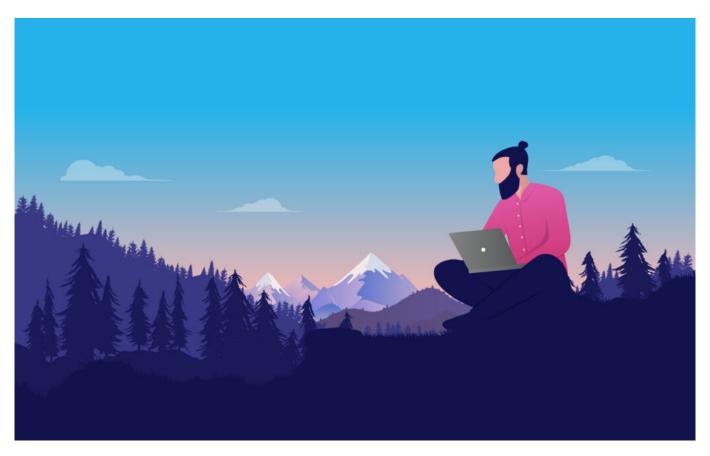
Initialement mis en place pour soutenir les entreprises souffrant de la crise sanitaire, le prêt à taux bonifié Résilience vise désormais à soutenir l'ensemble des entreprises ayant des problèmes de trésorerie liés aux impacts du conflit en Ukraine. Cette aide est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. En savoir plus

Les freelances poussent leurs pions en

19 janvier 2025 |

Ecrit par le 19 janvier 2025

entreprise



Qu'ils soient fraîchement diplômés ou cadres confirmés, ils sont de plus en plus nombreux à quitter les rangs du salariat pour proposer leur expertise en tant que freelance, à des entreprises tout aussi séduites par cette alternative. Si ce choix est rarement regretté, c'est un parcours souvent semé d'embûches...

<u>Cegelem, spécialiste du portage salarial</u>, a fait appel à <u>les Echos Etudes</u> pour dresser un panorama des nouveaux enjeux et de l'avenir du 'freelancing' en France. L'étude*, menée auprès de 270 freelances et 100 entreprises, montre à quel point le travail indépendant s'ancre durablement dans la vie des entreprises. Mais elle révèle aussi une réalité parfois plus complexe qu'il n'y paraît.

Une soif d'indépendance et d'autonomie

Reflet d'une transformation profonde du monde du travail, le statut de freelance séduit un nombre croissant de travailleurs, en quête de sens et d'un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Interrogés sur les raisons qui les ont poussés à devenir indépendants, six freelances sur dix mettent en avant le fait de pouvoir aménager librement leur temps de travail et 45% de pouvoir



choisir eux-mêmes leurs clients et leurs missions. L'attente d'une meilleure rémunération n'est entrée en ligne de compte que pour moins d'un freelance sur quatre.

La crise sanitaire a, pour beaucoup, servi de catalyseur : 44% des freelances en activité depuis moins de deux ans estiment que la pandémie a joué un rôle clé dans leur décision.

Quelle que soit leur ancienneté, les freelances regrettent rarement leur choix : 85% d'entre eux sont satisfaits de leur situation.

« La crise sanitaire a, pour beaucoup, servi de catalyseur. »

Un levier de performance des entreprises

Cette vague du freelancing trouve, aujourd'hui plus que jamais, un écho favorable au sein des entreprises. Confrontées à une pénurie de talents et à un besoin croissant de flexibilité, elles sont de plus en plus nombreuses à faire appel à leurs services. Une relation qu'elles apprécient tout particulièrement, puisque 89% d'entre elles sont satisfaites de leur collaboration avec leurs freelances.

Car loin d'être un collaborateur d'appoint, les freelances constituent aujourd'hui une composante essentielle de la réussite des entreprises. Les deux-tiers d'entre elles ont d'ailleurs pleinement intégré ces ressources externes à leur fonctionnement en faisant régulièrement appel à leurs compétences, pour un tiers qui ne les utilisent que ponctuellement.

Ces freelances leur offrent un vivier d'expertises, dont elles manquent en interne : pour 76% des sociétés interrogées, le recours à des indépendants leur permet avant tout d'accéder à des expertises spécifiques. C'est, de loin, le premier avantage perçu à l'externalisation de certaines missions, devant la souplesse de la formule, citée par 58% des managers sondés. Près d'un tiers des entreprises apprécient également le regard externe qu'apportent les freelances.

Le freelancing semble donc avoir de beaux jours devant lui. Plus de six entreprises sur dix pensent même que l'évolution de la situation économique va les amener à faire davantage appel à des ressources externes les prochains mois.

L'enjeu de pérenniser son activité

Face à cette demande croissante, tous les freelances ne sont pas armés de la même manière. Car l'aventure entrepreneuriale est souvent un parcours semé d'embûches. Au premier rang des difficultés, l'insécurité financière pèse sur un freelance sur deux. L'autre gros point noir, pour 41% des sondés, est leur faible couverture sociale (chômage, garantie prévoyance...).

Des solutions existent néanmoins. Parmi elles, le portage salarial offre une alternative particulièrement bien adaptée mais encore méconnue des freelances. L'enquête révèle ainsi qu'un tiers des indépendants connaissent très mal, voire pas du tout ce statut. Ce chiffre grimpe à 47% chez les moins de 35 ans. Et pourtant, les avantages sont nombreux. Le plus unanimement reconnu, cité par 58% des indépendants, est le gain de temps que permettent les sociétés de portage en gérant les tâches administratives et comptables pour le salarié porté. Le deuxième intérêt, mentionné par 54% des répondants, est qu'il permet de bénéficier des mêmes couvertures sociales que les salariés.



« Un bon moyen de rompre l'isolement. »

Autre grande difficulté des indépendants, la nécessité de devoir trouver eux-mêmes de nouveaux clients. Sur ce point, les résultats de l'étude réservent quelques surprises. Par exemple, les freelances tendent à sous-estimer le rôle des plateformes de référencement, comme Job Is You, qui se sont développées ces dernières années. Ils ne sont que 13% à les citer parmi les canaux les plus efficaces pour gagner de nouveaux projets, alors que plus d'une société sur trois en fait un levier clé de recrutement de nouveaux freelances.

Pour les aider, les freelances se tournent également vers des communautés. Interrogés sur les grands mouvements qui façonneront l'avenir du travail indépendant, 37% des freelances anticipent que la création de communautés collaboratives et solidaires de freelances sera l'évolution marquante des prochaines années, devant le nomadisme (33%). En se rassemblant ainsi, les indépendants mettent en commun leurs réseaux et démultiplient leur force de frappe pour trouver des nouvelles missions. C'est également un bon moyen de rompre l'isolement, un sentiment exprimé par plus d'un freelance sur quatre.

« Un changement profond dans le rapport au travail. »

« Ces résultats attestent d'un changement profond dans le rapport au travail et les attentes des actifs, explique Prince Moukoumbouka, président de Cegelem. Alors que la quête de sens n'a jamais été aussi centrale, en particulier pour les jeunes générations, le statut d'indépendant offre l'autonomie et la flexibilité que beaucoup recherchent. Le freelancing s'impose d'autant plus comme une tendance de fonds qu'il répond également aux besoins de souplesse et d'expertises des entreprises. Mais l'étude nous rappelle également qu'il faut faire attention à ne pas tout idéaliser. Entre la variabilité des revenus, les difficultés administratives et les incertitudes face au chômage, beaucoup de freelances sous-estiment le besoin d'un accompagnement de proximité pour réussir leur transition. »

*Etude menée en ligne par Les Echos Etudes pour Cegelem. Le terrain a été réalisé du 20 septembre 2022 au 28 octobre 2022.



CCI de Vaucluse : dispositifs de financement risingsud



Le jeudi 1^{er} juin, la CCI de Vaucluse organise des réunions avec l'agence RisingSud à destination des entreprises de tous secteurs d'activité ayant un projet de développement.

Vous avez un projet ? Pour vous transformer, vous exporter, accélérer votre croissance ou encore trouver des partenaires, cette agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud propose de vous accompagner lors de ces réunions.

À propos de RisingSud

RisingSud est l'agence d'attractivité et de développement économique de la région PACA. Son objectif est de créer des opportunités pour renforcer l'économie régionale.



Le programme des réunions

Risingsud pourra vous guider dans votre développement par des accompagnements concernant votre recherche de financements européens, votre levée de fonds ou encore votre recherche de partenaires business et technologiques.

Infos pratiques

Inscription en ligne gratuite mais obligatoire. De 8h30 à 11h. 1^{er} juin. 04 90 13 86 42. Ifulgini@vaucluse.cci.fr.